

*Le SNES refuse que s'installe une école à part pour les plus défavorisés. Il revendique une relance de l'éducation prioritaire en rupture avec les régressions de ces dernières années. Cette relance doit être fondée sur le principe que tous les élèves peuvent réussir et doit renouer avec l'ambition généreuse qui consistait à « donner plus à ceux qui ont moins » en renforçant l'école dans les zones et les quartiers les plus défavorisés de France.*

### UNE CARTE RENOVEE QUI N'OUBLIE PERSONNE

- **Une redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire** est absolument nécessaire. Fondée sur des critères sociaux et scolaires transparents et concertés, elle doit distinguer, sans en viser un nombre prédéterminé, tous les établissements et territoires où les difficultés de tous ordres constituent un frein à la réussite scolaire.
- **Les territoires ruraux et les DOM** présentent des spécificités par rapport aux territoires urbains et semi-urbains, mais ne doivent pas être écartés de l'éducation prioritaire : l'éducation prioritaire doit permettre la réussite scolaire sur tous les territoires.
- **Un label unique** qui réunirait l'ensemble des établissements ainsi retenus (collèges, LP et LGT).
- Pour éviter les effets de seuil et permettre une révision régulière de la carte, l'intensité des dotations ainsi que des mesures spécifiques doivent répondre à l'intensité des difficultés auxquelles sont confrontés les établissements.

### DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT AMELIOREES

- **Les personnels doivent pouvoir maintenir le même niveau d'exigence et les mêmes ambitions** qu'ailleurs en centrant les efforts sur les apprentissages dans la classe. Cela nécessite les conditions d'une diversification des pratiques pédagogiques qui sache faire entrer tous les élèves dans les apprentissages.
- Pour ce faire, des conditions d'enseignement sensiblement améliorées avec **des effectifs par classe abaissés** (20 en collège, 25 en lycée), du travail en groupes restreints, des possibilités de co-intervention.
- **Développer les heures de soutien et d'aide** aux devoirs organisées et encadrées par des personnes qualifiées.

### DU TRAVAIL EN EQUIPE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

- Un travail en équipe (disciplinaire, interdisciplinaire et pluri-professionnel, etc.), pour plus de cohérence des pratiques et des apprentissages, qui devra être favorisé **en intégrant dans le service des personnels des temps de concertation**.
- **Améliorer les continuités** école-collège et collège-lycée.
- Mettre en place un suivi des élèves les plus fragiles par **des équipes pluri-professionnelles** (enseignants, CPE, CO-Psy, infirmières et assistantes sociales...) bénéficiant d'un temps de concertation intégré dans leur service actuel.
- Favoriser l'ouverture culturelle dans le cadre de projets pédagogiques à l'initiative des équipes et financés par les établissements.

... / ...





### DES PERSONNELS FORMES

- Plus que de personnels « expérimentés », **l'éducation prioritaire a besoin de personnels formés**. Formation initiale et formation continue, sacrifiées ces dernières années, doivent absolument être relancées. L'accès à la formation continue doit y être facilité, ouvrir sur les apports de la recherche et doit pouvoir se dérouler sur site. Donner du temps aux personnels doit aussi permettre les échanges et la mise en commun de pratiques.

### DES PERSONNELS RECONNUS

...et non mis en concurrence, comme dans les mesures imposées dans les ECLAIR.

Pour rendre les établissements de l'éducation prioritaire plus attractifs et favoriser la stabilité des personnels, il faut prendre en compte pour les personnels la pénibilité des conditions d'exercice avec :

- Des conditions d'exercice améliorées avec une décharge de service
- Des avantages de carrières attribués hors contingent ou sur contingent spécifique (promotions de corps ou de grade).
- Une mobilité améliorée

### DEVELOPPER LES AIDES AUX FAMILLES

- **Revaloriser le montant des bourses** sur critères sociaux et élargir le nombre de bénéficiaires en relevant les plafonds de revenus des parents.
- **Augmenter sensiblement les fonds sociaux** (des collèges, des lycées, des cantines), qui ont fortement diminué ces dernières années, pour qu'ils puissent apporter une aide d'urgence aux familles.

### FAVORISER LA MIXITE SOCIALE ET SCOLAIRE

*La mixité, sociale et scolaire, est un principe fondamental d'organisation du système éducatif. Il a été mis à mal par toutes les mesures qui ont renforcé la polarisation sociale.*

- Il est possible de réussir, quel que soit le territoire. Il faut mettre fin à l'exfiltration des élèves « méritants » par le biais des dérogations à la carte scolaire ou vers les internats d'excellence.
- **Revoir la carte des options et des formations** pour qu'elle ne présente pas de discontinuité territoriale et qu'elle soit aussi riche sur tous les territoires.
- **Repenser la carte scolaire** pour qu'elle vise la mixité sociale et scolaire, mise à mal par son assouplissement qui a renforcé la ghettoïsation des établissements de l'éducation prioritaire.
- **Repenser la politique des internats** et mettre fin aux internats d'excellence.
- Au-delà des mesures propres à l'éducation nationale, il faut une application réelle de la loi SRU (qui impose 25% de logements sociaux dans les communes) et une réforme ambitieuse de la Politique de la Ville

**Le financement de l'éducation prioritaire**, très inférieur à ce qu'il est dans les autres pays, doit être sensiblement augmenté.

